

# REACTION D'UN INTIME AMI, D'UNE VICTIME DE TAMAMART. Droit de réponse à MBAHNINI.



Après lecture attentive de votre critique parue dans le quotidien national « LIBERATION » du mercredi 23 mars 2001 ; je tiens absolument à répondre à vos insinuations à la fois ambiguës et imprécises ; pour une modeste clarification de l'opinion publique. Il se trouve que je suis l'ami intime de M. MARZOUKI Ahmed, depuis l'âge de six ans. Notre amitié égalise pour ne pas dire dépasse les liens sacrés de la fraternité. Si elle a survécu à cinq longues décennies, c'est grâce à des qualités humaines réciproquement ressenties échangées et consommées.

Ce qui me motive le plus à réagir à votre article, ce n'est ni un penchant de sentiments abusifs et aveugles, ni un arbitraire parti pris ; mais tout simplement l'envie de témoigner en toute neutralité et d'étaler des vérités en toute objectivité :

Nul n'ignore l'état d'âme d'un prisonnier lors de l'annonce de son verdict. Quelles que soient la gravité de l'acte commis et relativement l'ampleur de la peine, le condamné ressent toujours un pressant désir de se confesser auprès des personnes les plus proches et les plus sûres. En voici un exemple vivant, extrait de sa lettre en date du 15/03/1972, dans laquelle MARZOUKI criait haut et fort son INNOCENCE , à son confident et intime ami :

*« En proclamant les résultats, la surprise était de taille ! Cinq ans de prison avec une amende d'un million de centimes. C'était la dernière des dernières auquel je pouvais m'attendre. Surtout en m'apercevant que presque tous les sous-lieutenants ont été condamnés à deux ans.*

*De toute façon la page est tournée.*

*Quelles que soient les circonstances, je demeure toujours confiant pour la simple raison que je suis **INNOCENT**.*

*Et l'innocence a des raisons que la justice ne connaît pas (si j'ose m'exprimer ainsi) Pour l'instant l'espoir s'est envolé mais la foi demeure et persiste fort heureusement.*

*Le régime cellule est toujours conservé. On a commencé à tolérer les visites familiales et la correspondance... que pourrais-je te dire encore ? Rien de nouveau. Les nouveautés est une loi que la prison ne connaît pas... »*

Un autre témoignage de taille, paru dans « MAROC HEBDO » du 25 octobre 1995 ; il s'agissait du droit de réponse à l'encontre de M Mohamed ZIANE, ex-ministre des Droits de l'Homme dont extrait :

« 1- les rapports de la gendarmerie, de la police et de l'armée ( que nul ne peut contester ) attestent sans aucun équivoque que je n'étais pas armé d'un fusil-mitrailleur, mais plutôt d'un pistolet-mitrailleur. La différence entre l'un et l'autre est énorme.

-2 les mêmes rapports ( qui sont des preuves irréfutables ) attestent que j'ai remis à la gendarmerie des chargeurs, desquelles n'étaient parti aucune balle.

3- il existe fort heureusement des personnes qui sont encore en vie et qui sont prêtes à témoigner que pendant ce jour là grâce à la miséricorde de Dieu mon humble personne est parvenue à les sauver d'une mort certaine.

4- la peine prononcée contre moi au tribunal est qui était de 5 ans, est on ne peut plus une preuve éclatante contre les accusations infondées du ministre : Comment un homme pourrait-il



Plus loin (page 41) "Enivrés par le climat d'anarchie qui régnait, ayant une fois n'est pas coutume la possibilité d'exprimer toute la frustration, toutes les haines et les rancœurs accumulées depuis leur enfance, les cadets se déchaînaient contre ces bourgeois qui les avaient toujours méprisés et ignorés". Incroyable ! ces propos ne peuvent être proférés par un Marocain digne de ce nom (...)

Page 42 : comme pour divertir le lecteur, il relate la galanterie d'un officier (!) devant une Européenne (la gouvernante du Prince Héritier Sidi Mohamed), et plus loin (page 42) toujours en spectateur !

"A l'extérieur du palais, invités et préposés furent rassemblés comme au jour de la résurrection. Quelques étrangers furent placés dans des véhicules. Certains étaient debout alignés en colonnes, d'autres assis les mains derrière la nuque, d'autres encore étalés sur le ventre face à terre. Ministres, chauffeurs, magistrats, cuisiniers, généraux, gendarmes, chefs de partis, petits employés, diplomates, mokhazins, grands industriels, artistes, éminents médecins, domestiques, ... tous étaient égaux à cet instant devant l'angoisse et la terreur".

Page 44 : il assiste à la mort du Lieutenant colonel Ahmed Khiari exécuté dit-il par M'Hamed Ababou, directeur de l'école, qui tire sur lui à bout portant.

Là aussi il passe d'un Ababou à l'autre, comme pour taire à dessein Ababou (Mohamed) responsable du groupe dont il faisait partie.

Poursuivant son reportage, il nous décrit l'exécution du colonel Aboulhims, toujours par un Ababou, qui le fit achever par un élève !..

Le passage qui va suivre constitue le bouquet...

(Page 45)

"Sans vouloir jeter gratuitement des fleurs à quelques uns, ou essayer d'attirer les faveurs ou la sympathie, je tiens à dire que, ce jour là, parmi les officiers, les sous-officiers et les élèves, certains n'ont pas tiré une seule balle et ont, au contraire joué un rôle très humain, sinon la casse aurait été infiniment plus grande". Ceci se passe de tout commentaire

Et il continue dans sa narration :

"Tels les automates et dans une débandade absolue, nous le suivîmes sans avoir la moindre idée quant à la suite de ses intentions".

Là aussi, Marzouki se fait conduire gentiment jusqu'à l'état major général à Rabat où il fait une petite visite pour être dirigé ensuite à la radio télévision où il assiste en

spectateur à l'exécution du lieutenant Taïf qui interdisait l'accès à ce bâtiment (page 48). Il nous relate le retour d'Ababou à l'état major, et son duel avec le général Bouhali, toujours en simple spectateur, pour finir par nous déclarer à la fin de ce scénario inimaginable :

"La suite des événements est facile à deviner. La débâcle était totale et chacun de nous essaya de s'enfuir le plus loin possible..." ou ? silence...

Bravo Marzouki et Ignace Dalle, vous vous êtes bien amusés au cours de cette garden party...

Et dire qu'on lui a infligé une peine de 5 ans de prison. C'est injuste!!

Second acte (p. 50-51) Après l'arrestation. De connivence avec Raïss, il relate la "réception" de ce dernier chez le général Oufkir.

Lisons ce passage qui est édifiant quant à la machination d'Oufkir qui cherche à sonder Raïss pour soutirer quelques renseignements susceptibles de servir ses desseins...

(Page 50) "Un de nos camarades, l'aspirant Mohamed Raïss, qui se trouvait dans le bureau du général Oufkir, tout à fait épuisé, osa demander à ce dernier de l'eau pour étancher sa soif de plusieurs jours. - Comment cela? On ne te donne pas à boire? - Non mon général ... Le regard du général est devenu encore plus noir, nous a raconté Raïss. Il interpelle Dlimi, directeur de la police, les colonels Lyoussi et Arzaz : Pouvez-vous m'expliquer pour quelles raisons vous traitez les gens de cette façon? Vous allez immédiatement leurs chercher à boire et à manger... nous eûmes droit deux fois par jour à des sandwiches au poulet et au foie de veau, venus du restaurant jour et nuit. Un Coca Cola et un petit suisse accompagnaient ces festins, grâce à Oufkir!.."

Au lecteur de deviner la suite...

**\* Directeur Agence BMCI Témara  
Fils de Feu Hadj Ahmed Bahnini  
Président de la Cour Suprême  
Assassiné lors des événements  
de Skhirat  
Membre de l'Association  
des Familles et Amis  
des Victimes des événements  
de Skhirat**





n'être condamné qu'à 5 ans alors qu'il aurait abattu froidement 56 personnes, au vu et au su de tout le monde. ... »

Et maintenant si vous le voulez bien décortiquons point par point vos propres remarques :

- L'objet du livre n'est nullement « la boucherie de SKHIRAT » mais celui du calvaire vécu dans la cellule n°10. SKHIRAT n'est qu'une brève transition pour atteindre le but de l'écrit.  
D'ailleurs c'est le titre du livre qui indique généralement et globalement le contenu.
- La décomposition de la nationalité évoquée est sans fondement du moment que notre mentalité marocaine a toujours été imprégnée d'un certain régionalisme inné. D'où l'absence total d'étonnement de s'entendre appeler le plus normalement du monde : Doukkali, Bidaoui, Jébli, Fassi, Sahraoui, Riffi.... Où est le problème ?  
Puisque les spécificités régionales de nos langues, et mœurs consolident fortement notre patrimoine au lieu de les décomposer ; et que nous sommes tous des marocains unis depuis des siècles.
- Si vous aviez vécu dans des conditions horribles et inhumaines, juste le un millionième du cauchemar enduré par l'auteur, dans le baignoire de TAZMAMART ; et le harcèlement consécutif et permanent subi après sa libération ; je suis sûr que vous auriez employé le même terme ou pire pour désigner les responsables du gouvernement par celui de « autorités marocaines ».
- Quand on est un être de principes, digne, honnête et très croyant, mais absolument contraint d'exécuter l'ordre de ses chefs, opposé à ses conviction ; on cherche toujours un moyen pour ralentir ou retarder l'exécution.  
C'était le cas d'absence d'implication dont vous décriviez Ahmed MARZOUKI.
- c'est vrai en 1993, le français de MARZOUKI était approximatif, mais en comparaison à celui des érudits linguistiques et imminents professeurs de la langue française. Ça fait partie de sa modestie éternelle !  
Par contre durant son cursus scolaire, il était parallèlement brillant et excellent en arabe et en français. Son style était jalousement envié par tous ses camarades de classe y compris ma personne.  
Quant à la réalisation de son livre ; dont je suis témoin oculaire depuis sa phase embryonnaire, il éprouvait un certain besoin d'être supervisé par un professionnel pour éviter de décevoir ses lecteurs. Ceci malgré sa licence en droit français qu'il a pu décrocher après sa libération par une ferme volonté d'y parvenir.
- M. Ignace DALLE que je ne connais que par ouïe-dire grâce à ses qualités humaines ; et que vous désignez dans votre article « nègre dans cet écrit » et par d'autres qualificatifs, fut bénévolement pour mon ami d'un grand soutien MORAL. Soutien que l'ex-détenu a rarement palpé auprès de ses proches et lointains concitoyens ; et qui régénèrait en son âme un grand espoir presque éteint.



- Que pense MARZOUKI de « ... Préparez vous à la guerre... » Puisque moi-même j'étais militaire dans l'aviation pendant vingt-neuf ans, je suis en mesure de vous satisfaire et de combler votre curiosité dans ce domaine.

En bref, avant le coup de SKHIRAT, la mentalité qui régnait dans l'armée se résumait en trois mots draconiens : « EXECUTION SANS RECLAMATION »

En clair, cela veut dire qu'un ordre reçu d'un supérieur ( même d'un tout petit degré ) ; doit être exécuté à la lettre, même si l'ordre est idiot ou incompatible avec la mission assignée. La réclamation n'est difficilement toléré qu'à la fin de l'exécution. Sinon vous ne pouvez pas imaginer l'ampleur de la rancune et le degré des sanctions que subit le pauvre désobéissant. Le malheureux militaire de jadis, malgré son grade tremblait de crainte devant son chef, rien qu'à sa vue. Nul n'avait le droit de parler, encore moins celui de prononcer des initiatives même si elles sont bonnes et utiles pour le service.

Dans ce milieu clos et spécial ni le sous-lieutenant MARZOUKI, ni ses compagnons d'arme n'ouvraient droit à la pensée encore moins à la parole. Quant à l'acte, il était exclu d'office.

Ces gens-là, Monsieur, n'étaient que de simples exécutants comparables aux esclaves à la merci de leur propriétaire le lieutenant colonel ABABOU .

L'armée n'a toléré un semblant de demande d'explication et de clarification des ordres qu'après cet événement de SKHIRAT.

Que pouvait penser un certain sous-lieutenant MARZOUKI écrasé par ce système draconien ?

- Généralement la conclusion de votre critique verse directement dans l'accusation gratuite de MARZOUKI d'être un « **simple spectateur** », durant toutes les phases de l'exécution de cette lâche attaque !

a vous lire, on vous croirait vraiment l'arbitre du centre de cet événement. Celui qui aurait tout vu, tout entendu et tout noté et que MARZOUKI n'était qu'un intrus dans cette affaire !

Or, donner libres cours à son imagination pour interpréter des faits réels en insinuations personnelles c'est un fait ; avoir vécu dramatiquement cet événement , frôler la mort et vouloir l'éviter à soi-même et autrui ; c'en est un autre !

Effectivement on a l'impression que MARZOUKI racontait ces faits en tant que simple spectateur, c'est encore et toujours un signe de sa grande modestie. Sinon, pourquoi n'a-t-il pas décrit ses propres douleurs, ses sévices et ses grands malheurs ; alors qu'il a excellé à détailler ceux de ses camarades agonisants ? c'est toujours par humble modestie.

Avoir perdu son père dans des circonstances tragiques et énigmatique, vous donne un plein droit légitime et irrévocable de connaître la vérité ; d'exiger des détails ; mais à qui de droit !

S'en prendre avec acharnement, amertume et rancune à une personne non-responsable, se sentant elle-même victime pour exiger d'elle, des aveux inexistantes et des détails chronologiques du carnage de SKHIRAT, c'est le comble !

